

Contenu du dossier de presse

- La Tunisie, Destination Santé : Monographie sur le secteur de la santé.....p.2
- Présentation de Tunisia Health Expo.....p.10
- Les nouveautés de la 4^{ème} édition de Tunisia Health Expo.....p.11
- Le programme des conférences de Tunisia Health Expo.....p.12
- Présentation de Lab Expo Tunisia.....p.17
- Programme de conférences de Lab Expo Tunisia.....p.18
- Présentation de l'ACAME et de la 18^{ème} AG à Tunis.....p.23

La Tunisie Destination Santé

Pourquoi ce label ?

Parce que le secteur de la santé a toujours occupé une place privilégiée dans la politique économique et sociale du pays, ce qui a permis à la Tunisie de se doter d'atouts importants pour accéder au cercle des pays exportateurs de services de santé et devenir une destination santé reconnue.

Le premier facteur d'attractivité de la Tunisie est, de loin, la qualité de ses médecins et de l'efficacité de ses prestataires.

formation performante touchant tous les métiers de la santé,

Ce facteur se trouve conforté par :

- Une infrastructure de soins publique et privée la plus performante de la région ;
- Un secteur de santé public qui dispose de capacités médicales avancées et une offre médicale privée développée et diversifiée.
- Un rapport qualité-coût compétitif
- Un système de formation dans le domaine de la santé réputé et efficace
- des supports d'attractivité complémentaires dont une forte compétitivité des services de thalassothérapie

- Une importante offre touristique et une large capacité d'hébergement ;

Données sur le secteur de la santé en Tunisie

La politique sanitaire initiée depuis plusieurs années a permis d'étendre la couverture sanitaire à toutes les régions du pays, l'éradication de plusieurs maladies transmissibles, l'amélioration de l'espérance de vie, la baisse de la mortalité infantile, la généralisation de la vaccination obligatoire et l'amélioration du taux de couverture médicale

Cette amélioration notable des principaux indicateurs de santé et aussi le développement d'une infrastructure hospitalière tant publique que privée, l'acquisition d'équipements modernes, la mise en place d'un système de formation performant touchant tous les métiers de la santé, l'investissement dans l'industrie pharmaceutique et dans la thalassothérapie ont aussi permis de faire accéder la Tunisie au cercle des pays exportateurs de services de santé.

Les indicateurs du système de santé tunisien

Les indicateurs de santé sont réputés être parmi les meilleurs des pays d'Afrique et de la région MENA.

- ✓ Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances) : 60
- ✓ Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000 naissances vivantes) : 16
- ✓ Espérance de vie à la naissance : 76 ans (74 pour les hommes et 78 pour les femmes)

Les indicateurs-clés de 2011 relatifs aux dépenses de santé et à leur financement mettent en évidence les caractéristiques suivantes:

■ Les dépenses totales de santé représentent 6,2% du PIB ; un taux supérieur au seuil de 5% minimum préconisé par l'OMS et équivalent à celui des pays à revenu moyen supérieur ;

■ La dépense de santé par tête d'habitant s'élève à 584 US \$ selon la parité de pouvoir d'achat ; Valeur la plus élevée des pays du Maghreb, en dehors de la Libye, et équivalent au niveau des pays à revenu moyen supérieur ; Ces dépenses progressent à un taux relativement élevé de 7,5 %.

■ Le budget de la santé publique représente 7.6 % du budget total de l'Etat.

■ Presque la totalité de la population bénéficie d'une couverture de base du risque maladie (98%). La couverture du risque maladie est assurée soit par les régimes de sécurité sociale, soit par l'Etat pour les plus démunis et les populations à revenus limités grâce au mécanisme de l'assistance médicale gratuite.

- ✓ Le régime de l'assurance maladie couvre 68% de l'ensemble de la population et finance 47,7 % des dépenses publiques en santé, soit près de 26,3 % des dépenses totales en santé. La Tunisie est ainsi le pays du Maghreb où le système d'assurance maladie est le plus largement étendu.
- ✓ Le régime de l'assistance médicale gratuite couvre 8% en gratuité totale et 22 % en tarifs réduits ;

■ Les ménages consacrent presque 10 % de leurs budgets aux dépenses consacrées à l'hygiène et aux soins de santé ;

Ces indicateurs placent la Tunisie dans la moyenne des pays à revenu intermédiaire supérieur, loin devant des pays en voie de développement et évolue rapidement vers le niveau de certains pays développés. Dans ce domaine, la Tunisie est très comparable aux pays tels que la Turquie, le Liban, l'Afrique du Sud et la Malaisie.

L'offre de soins

Les infrastructures de santé se répartissent comme suit :

■ Le secteur public

Il est le principal prestataire de soins de santé préventifs et curatifs. Il est organisé en plusieurs niveaux de recours complémentaires pour la prise en charge de la population.

En 2011, ce secteur comprend, 2 091 centres de santé de base et 174 structures hospitalières. Il compte une capacité de 19 632 lits répartis sur l'ensemble du territoire de la République avec une moyenne de 1,84 lit pour 1000 Habitant.

Il couvre plus de 84 % de la capacité totale existante qui se répartie entre :

- ✓ Les hôpitaux de circonscription (14,7 %) ;
- ✓ les hôpitaux régionaux (35,6 %) ;
- ✓ les CHU et les centres spécialisés (48,5) % ;
- ✓ Auquel il faut ajouter les structures relevant du Ministère de la Défense Nationale (3) et du Ministère de l'Intérieur (1) dont les prestations s'adressent essentiellement à leurs agents et leurs ayants droits.

■ Le secteur privé

Il connaît un développement spectaculaire au niveau de toutes ses composantes et comprend des cliniques pluridisciplinaires ou monodisciplinaires (81), des cabinets de médecine générale et spécialisée y compris la radiologie (6 715), des cabinets de médecine dentaires (3 214), des laboratoires d'analyse (355), des officines pharmaceutiques (1902) et des cabinets de paramédicaux (524).

Ce secteur, qui compte 3 658 lits, représente 16% de la capacité hospitalière avec une moyenne de 0,3 lits pour 1000 Habitants. Il constitue le fer de lance de l'exportation des services de santé.

■ Le secteur parapublic

Il comprend 6 polycliniques de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui dispensent aux affiliés de la CNAM et à leurs ayants droit des soins ambulatoires de médecine générale et spécialisée et des examens complémentaires. Les services autonomes médicaux de certaines entreprises nationales (SONEDE, STEG, SNT, Tunis Air) qui délivrent des soins ambulatoires à leurs employés et à leurs familles. Les services médicaux de médecine de travail qui ont en principe un rôle essentiellement préventif d'hygiène et de sécurité au travail.

Par ailleurs, la Tunisie dispose actuellement de 143 centres de dialyse pour l'ensemble des secteurs confondus avec une capacité de 2 448 machines répartis sur l'ensemble du territoire de la république. Les centres privés prennent actuellement en charge certains patients étrangers lors de leurs séjours en Tunisie à titre payants ou selon le mode de conventionnement.

Le ratio lits/ 1000 habitants, qui se stabilise à 2,2 depuis quelques années pour les deux secteurs confondus, semble satisfaisant, comparé à celui des pays du Maghreb : 1,7 pour l'Algérie, 1,1 pour le Maroc et 0,4 pour la Mauritanie ou à ceux de la région d'Afrique (0,9) et de la région MENA (1,2) ; la moyenne mondiale est de l'ordre de 3 lits et celle des pays à revenu moyen supérieur est de 3,9 lits pour 1 000 habitants.

Les Ressources Humaines

La Tunisie dispose en 2011 de :

■ 13 686 Médecins soit une densité de 1,3 pour 1000 habitants avec 0,7 pour les médecins généralistes et 0,6 pour les médecins spécialistes. Ces médecins se répartissent au niveau fonctionnel entre 53,8% de généralistes et 46,2% de spécialistes et presque à parité égale entre les deux secteurs public et privé.

■ 3736 Dentistes soit une densité de 0,35 pour 1000 habitants. Les dentistes se concentrent essentiellement dans le secteur privé et représentent 86% du total de l'effectif.

■ 2 404 Pharmaciens soit une densité de 0,22 pour 1000 habitant. Les Pharmaciens se concentrent dans le secteur privé en représentant 79% du total de l'effectif. Leur répartition géographique est assez équilibrée grâce au numéris clausus imposé par la réglementation.

■ 41 863 Paramédicaux soit une densité de 3, 92 pour 1000 habitants. Les paramédicaux sont prédominant dans le secteur public ou ils représentent 85,6 % de l'effectif global, le secteur privé, avec un effectif estimé à 6 000 agents, englobe les 14,4% restants. Pour les cliniques privées, compte tenu des normes imposées, l'effectif en personnel paramédical serait de l'ordre de 1,2 agent par lit hospitalier et compte plus de 60% de celui du secteur privé.

Au total, la densité médicale et paramédicale du système de santé tunisien s'établit autour de 5.8 agents pour 1000 Habitants et dépasse de loin le seuil critique fixé par l'OMS qui s'élève à 2,5 personnels soignants pour 1 000 habitants.

La Formation

La Tunisie a beaucoup investi dans la formation des ressources humaines pour les besoins de la santé et dispose d'une capacité de formation qui, d'une part, permet de fournir au secteur santé tunisien un personnel soignant de qualité, dont l'effectif est en croissance continue, et, d'autre part, attire des étudiants étrangers.

L'enseignement supérieur dans le domaine de la santé peut être découpé en deux parties :

- ✓ La formation des médecins, médecins-dentistes et pharmaciens, qui ne se fait que dans les institutions publiques relevant de l'enseignement supérieur et qui accueille aussi des étudiants africains dans le cadre de la coopération bilatérale.
- ✓ La formation des paramédicaux qui s'effectue aussi bien dans le public que dans les institutions privées et qui enregistre chaque année un nombre croissant d'étudiants africains.

Le dispositif tunisien de formation de cadres de la santé est particulièrement complet. Il est composé de :

- 4 Facultés de Médecine ;
- 1 Faculté de Pharmacie ;
- 1 Faculté de Médecine Dentaire ;
- 4 Ecoles Supérieures des Sciences et Technique de la Santé, réservées à la formation des techniciens supérieurs de la santé (17 sections dont les sages-femmes, les physiothérapeutes, les hygiénistes, les laborantins, les anesthésistes...)
- 5 Instituts Supérieurs des Sciences infirmières ;
- 9 Etablissements de formation professionnelle de la Santé du secteur privé, réservés à la formation du personnel paramédical avec le même programme que les établissements publics ;
- 15 Ecoles privées de formation professionnelle de paramédicaux et de formation continue, en parrainage avec le Ministère de la Santé.

La qualification des praticiens tunisiens n'a rien à envier à celle des pays avancés. Outre une formation qui se situe à un niveau élevé et conforme aux standards européens, la presque totalité des spécialistes tunisiens complètent leur formation en Europe avec des stages pratiques et de longue durée. Ils assistent très souvent aux forums et journées d'études organisés par les associations et organismes spécialisés européens et internationaux pour se mettre à niveau en fonction de leur spécialité.

Depuis 2005, la formation des infirmiers est devenue universitaire et orientée vers l'équivalence des diplômes avec l'Europe (France), afin de permettre une meilleure employabilité à l'étranger des diplômés tunisiens.

En 2013, ce système d'enseignement supérieur assurait la formation de 25800 étudiants dans les disciplines rattachées à la santé, dont 4800 dans des établissements privés. Le nombre total de diplômés est en 2013 de 6000, dont 1500 doctorants en Médecine, pharmacie et dentistes.

Parmi eux, le nombre d'étudiants étrangers est estimé à 645 ; 60% de cet effectif est originaire de l'Afrique du Nord (surtout Maroc et Mauritanie); le reste est issu des pays d'Afrique francophones.

Dans ce domaine la Tunisie assure son autosuffisance, s'ouvre actuellement sur l'Afrique et aspire à devenir un centre à rayonnement arabo-africain.

La Technologie médicale et les équipements lourds

Afin de réduire autant que possible l'envoi de patients pour soins à l'étranger et de faire des avancées en matière d'exportation des services de santé, beaucoup d'efforts ont été fait pour :

- doter le pays des équipements lourds indispensables pour assurer l'ensemble des diagnostics et des actes médicaux les plus sophistiqués à l'intérieur du pays.
- développer certains services de médecine de pointe, à l'instar du Centre national de greffe de la moelle osseuse, du Centre de médecine d'urgence, de traumatologie et des grands brûlés ainsi que des Services de chirurgie thoracique ,de chirurgie cardiovasculaire de néonatalogie , de carcinologie et des maladies héréditaires et génétiques qui sont implantés à Tunis et plusieurs autres villes .

L'introduction de ces techniques avancées n'a pu être réalisée que grâce aux compétences médicales de praticiens tunisiens très expérimentés et leur coopération efficace avec des équipes médicales de services hospitaliers européens dans le cadre de partenariat et de conventions d'assistance.

Le secteur privé est très actif dans ce domaine, il dispose de plateaux techniques performants qui répondent parfaitement aux standards européens (68% du parc des équipements lourds du pays) avec des équipes médicales et chirurgicales hautement qualifiées. Il assure, en plus des soins classiques et des actes des plus complexes, l'exclusivité des activités de chirurgie esthétique et plastique.

Comparativement à d'autres pays de même niveau de développement, la Tunisie se trouve bien dotée en équipements lourds. Elle est loin devant le Maroc et à un niveau comparable à la Jordanie.

Les industries pharmaceutiques

L'industrie du médicament en Tunisie est un secteur en plein essor, et qui en 25 ans a vu son volume d'investissement multiplié par 50.

Lors qu'en 1989 on comptait 3 unités de fabrication, aujourd'hui on en est à 41, avec un chiffre d'affaire de 249 MD,

La production nationale est actuellement estimée à 500 millions DT, dont 460 millions DT servent la consommation nationale et 40 millions DT sont exportés.

La production locale des médicaments a enregistré une forte croissance, la consommation couverte par la fabrication locale est passée de 8% en 1987 à près de 45 % actuellement.

La consommation pharmaceutique en Tunisie est évaluée à 1 340 Millions TND en 2011, ce qui représente 37% des dépenses totales de santé. La consommation pharmaceutique privée estimée à 951 Millions de DT ; elle représente 26, 3 % des dépenses totales de santé et 57,4 % des dépenses privées de santé

La Pharmacie Centrale de Tunisie est le seul établissement autorisé à importer les médicaments et les vaccins, agissant en centrale d'achat nationale pour couvrir l'ensemble des besoins du pays en médicaments importés.

La distribution est assurée par la Pharmacie Centrale de Tunisie et par un réseau de grossistes répartiteurs privés, couvrant toutes les régions du pays.

La dispensation est assurée par les structures sanitaires publiques et un réseau dense d'officines privées.

La production nationale des dispositifs médicaux est estimée 190 millions DT, dont 70 millions DT pour la consommation locale et 120 millions DT pour l'exportation ; cette dernière activité s'est développée grâce à l'implantation de sociétés totalement exportatrices.

L'hydrothérapie médicalisée.

Grace aux stations thermales et aux centres de thalassothérapie dont elle dispose, la Tunisie s'est positionnée comme un pays leader dans le domaine de l'hydrothérapie médicalisée.

On compte 4 stations thermales, qui s'adressent à des patients soignés le plus souvent dans les indications Rhumatologie, Voies respiratoires, Dermatologie, Phlébologie ou qui viennent pour des activités de remise en forme.

le nombre de curistes aurait atteint, au terme de l'année 2012, le chiffre de 13 964 pour l'ensemble des stations thermales contre 8 512 curistes en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 64,05%

Le premier établissement de thalassothérapie de Tunisie a ouvert en 1994 et on compte aujourd'hui environ 60 centres répartis sur les 1 200 kms de côtes littorales. Les objectifs mis en avant dans les études de développement visent 90 thalassothérapies à l'horizon 2020.

Selon les sources documentaires officielles, la thalassothérapie aurait concerné 170 000 curistes ce qui permet à la Tunisie d'occuper le 2ème rang mondial après la France.

Le cœur de clientèle est massivement constitué de la clientèle européenne (Français, Belges et Suisses, Russes).

La Tunisie est l'un des rares pays à disposer d'une législation spécifique sur la thalassothérapie qui fixe des critères stricts de conception et de gestion des centres.

En effet, en matière de compétences professionnelles, cette législation impose la présence permanente d'un médecin dans l'équipe de direction, ainsi que d'un infirmier, d'un hygiéniste et d'un minimum de deux kinésithérapeutes par établissement. A noter qu'il n'existe dans aucun autre pays un tel degré d'exigence, la France, considérée comme le pays leader n'étant pas soumise à des normes en ce domaine.

La formation de ces compétences constitue indéniablement un autre atout pour la thalassothérapie tunisienne.

Il existe désormais pour les médecins tunisiens une formation spécifique à la thalassothérapie et à l'hydrothérapie, sous forme d'un mastère. Ces disciplines sont également enseignées à l'Université au cours du cursus des étudiants en médecine, dans le module consacré à la médecine physique et à la rééducation.

Des exportations de services de santé en croissance.

Les performances du système de santé tunisien et des activités connexes ont permis à la Tunisie de devenir l'un des plus importants exportateurs de services de santé de la rive sud de la Méditerranée et d'Afrique et lui offrent plusieurs points d'appui potentiels pour devenir un pôle d'exportation majeur de services de santé dans cette région.

La Tunisie a réalisé des résultats notables en matière d'accueil et de soins de patients étrangers dans ses différents établissements publics et privés.

- ✓ Le nombre de patients étrangers est estimé à 376 000 en 2013 dans le secteur des cliniques privées. La Tunisie est la première destination santé sur l'ensemble Afrique et Moyen Orient, devant l'Afrique du Sud et la Jordanie.
- ✓ Malgré la prédominance des patients en provenance de Libye une réelle diversification des marchés d'exportation est enregistrée ces dernières années et qui est principalement orientée vers l'Algérie et l'Afrique. En 2013, les patients étrangers non-libyens sont plus nombreux (60 000) que le total des patients étrangers, libyens compris, en 2003 (42 000). Cette évolution atteste de la consolidation de l'attractivité internationale – surtout régionale – du secteur.
- ✓ Les spécialités les plus demandées par les patients étrangers sont les suivantes :
 - Orthopédie
 - Chirurgie générale
 - Ophtalmologie
 - Chirurgie esthétique
 - Neurologie médicale et chirurgicale
 - Cardiologie médicale et chirurgicale
 - Orl
 - Néphrologie et urologie
 - Carcinologie
 - Gynécologie-obstétrique

Il apparaît que la chirurgie orthopédique est largement en tête avec 23% des personnes hospitalisés.

La chirurgie toutes spécialités confondues représentent près de la moitié des motifs d'hospitalisation des patients (54%).

- ✓ Le montant des exportations de services de santé de la Tunisie est estimé à 490 millions DT en 2013, dont 191 millions de revenus pour les cliniques privées et 300 millions d'exportations de services de santé complémentaires. Pour le secteur des cliniques privées, les exportations représentent 36 % du chiffre d'affaires. Ainsi, en 10 ans, les revenus d'exportation de services de santé ont été multipliés par 7.
- ✓ les revenus des prestations de services de santé et ceux des revenus de prestations de services de tourisme liés ont permis de totaliser une recette totale en devises estimée à 1062 million de DT.
- ✓ Ces recettes représentent près de 4% des exportations totales de la Tunisie et l'équivalent de 32 % des exportations de tourisme en 2013. Leur contribution au PIB est devenue importante en passant de 0,4 % à 1,5% entre 2003 et 2013.

Les perspectives de développement des exportations des services de santé tunisiens sont très prometteuses car elles reposent sur des atouts certains :

- Une infrastructure de soins publique et privée assurant une couverture géographique satisfaisante de la population, Le système de santé en Tunisie apparaît comme l'un des plus performants de la région. Les différents indicateurs de santé en témoignent.
- Un secteur de santé publique qui dispose de capacités médicales avancées.
- Un système de formation dans le domaine de la santé performant, qui peut engendrer des effets d'entraînement sur les exportations par l'accueil d'étudiants étrangers.
- Une offre médicale privée développée, qui constitue un atout majeur du système de santé par la disponibilité de médecins de compétence reconnue à l'échelle africaine et sur la rive nord du bassin méditerranéen, ainsi qu'une large infrastructure de cliniques privées capables de répondre aux besoins/désirs de la population étrangère (par exemple en matière de chirurgie esthétique pour les européens).
- Un rapport qualité-cout compétitif
- Une excellente perception de la qualité des services de santé fournis aux patients étrangers. En effet, selon l'enquête de satisfaction réalisée par le bureau d'étude « Conseil Santé » :
 - Le premier facteur d'attractivité de la Tunisie est, de loin, la compétence des médecins tunisiens et la qualité des soins, alors que la variable prix a beaucoup moins d'influence (résultats d'enquête).
 - Le taux de satisfaction des patients étrangers interrogés est très élevé: 94 % reviendraient en Tunisie se faire soigner.

Tunisia Health Expo : Le rendez-vous des professionnels de la santé en Tunisie

Organisé depuis 2010 sous l'égide du Ministère de la Santé et en collaboration avec la Fédération Nationale de la Santé et l'Inter Syndicale des Professionnels de la Santé, **Tunisia Health Expo** est un salon biennal qui s'est fixé pour principal objectif d'être une vitrine pour faire connaître :

- Les réalisations de la Tunisie dans le domaine de la santé,
- Ses capacités dans les domaines d'accueil de patients étrangers et d'exportation de médicaments et de dispositifs médicaux.
- Le fort potentiel de son marché en matière d'investissement.

Aussi, le salon se veut être une plateforme pour développer les échanges et le partenariat dans toutes les branches du secteur de la santé et un forum pour exposer et débattre des sujets d'intérêt du secteur.

Ainsi, **Tunisia Health Expo** s'est positionné comme un événement majeur du secteur de la santé en Tunisie grâce à :

- **Des espaces d'exposition** qui accueillent en moyenne 120 exposants appartenant à toutes les branches du secteur de la santé :
 - Services de Santé
 - Industries Pharmaceutiques (Médicaments, et dispositifs)
 - Equipements médicaux
 - Médecine vétérinaire
 - Hygiène Hospitalière et gestion des déchets de soins
 - Informatique Médicale
 - Thalassothérapie et Thermalisme
 - Bien être
 - Formation dans les métiers de la santé
 - Information Sanitaire et prévention
- **Un visitorat** de qualité et représentatif dont le nombre moyen est estimé à 7 000 visiteurs par édition, en provenance de Tunisie et de plus de 20 pays étrangers notamment arabes et africains.
- **Des rencontres d'affaires B to B** entre partenaires tunisiens et donneurs d'ordre étrangers exposant au salon et spécialement invités en provenance notamment des pays européens, maghrébins et africains.
- **Un programme de conférences et d'ateliers de travaux** d'une haute teneur scientifique élaboré par d'éminents spécialistes tunisiens

La 4ème édition Tunisia Health Expo

2 au 5 mars 2016-Parc des Expositions du Kram –Tunis.

Pour consolider davantage les grandes orientations conférées au salon depuis sa 1^{ère} édition en 2010, cette 4ème édition sera placée sous le label :

« La Tunisie Destination Santé ».

Ce label trouve sa justification grâce aux performances accomplies par tous les opérateurs du secteur de la santé qui ont permis à la Tunisie d'accéder au cercle des pays exportateurs de produits et services de santé

Elle se singularisera de ce fait par plusieurs nouveautés :

- L'invitation de l'Algérie en tant que pays Hôte d'honneur
- La tenue, pour la 1ère fois en Tunisie, de l'Assemblée Générale de l'Association des Centrales d'Achat Africaines des Médicaments Essentiels –ACAME. Ces centrales d'achats appartiennent à 22 pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale, de l'Océan Indien et du Maghreb.
- Un espace dédié au secteur de la formation dans les métiers de la santé en Tunisie.

Parmi les nouveautés de cette 4ème édition il y a lieu de citer aussi :

- L'édition d'un magazine intitulé « Tunisie destination santé » destiné à promouvoir l'offre des différentes branches du secteur de la santé en Tunisie sur les marchés des pays cibles du Maghreb, d'Afrique et d'Europe.
Il sera tiré à 5 000 exemplaires, et diffusé pendant et après le salon à travers notamment : les Ambassades de Tunisie, les représentations de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA-Tunisia), du Centre de Promotion des Exportations (CEPEX), de l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT) dans les pays cibles.
- L'invitation de journalistes étrangers pour couvrir le salon et s'informer sur les capacités du secteur de la santé en Tunisie. Ces journalistes appartiennent à des différents organes de presse écrite et audiovisuelle des pays suivants : Algérie, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cote d'Ivoire, Cameroun
- Dans l'objectif d'offrir aux opérateurs du secteur de la santé des opportunités pour prendre connaissance et s'informer aussi sur la branche des équipements de laboratoires, l'édition 2016 de « Tunisia Health » Expo de tiendra, **pour la 1ère fois**, en même temps que le Salon International des Laboratoires «**Lab Expo Tunisia** ».

Tunisia Health Expo : Programme des conférences

A l'instar des éditions précédentes La 4ème édition sera aussi renforcée par la tenue de plusieurs conférences qui traiteront de thèmes d'intérêt et qui se dérouleront selon le calendrier suivant :

	Mercredi 2 Mars 2016	Jeudi 3 Mars 2016	Vendredi 4 Mars 2016
MATIN	<p>10H à 13H : Optimisation du circuit du médicament</p> <p>(AG de l'ACAME)</p>	<p>10H à 13H : Perspectives de développement du médicament en Afrique</p> <p>(AG de l'ACAME)</p>	<p>10H à 13H : "Secteur de la santé en Tunisie : Quel positionnement en Afrique ?".</p> <p>(Les matinales de l'export du CEPEX)</p>
APRES MIDI	<p>14H30 à 16H30 : La consommation du médicament en rapport avec l'assurance maladie</p> <p>(AG de l'ACAME)</p>	<p>14H30 à 16H30 « Réseau national des laboratoires d'analyse intervenant dans le domaine vétérinaire : Etat actuel et perspectives »</p>	<p>14H30 à 16H30 : « La formation en sante - le savoir-faire tunisien »</p>

Mercredi 2 mars 2016 matin :

Conférence proposé dans le cadre de la XVIIIème l'Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

THEME : OPTIMISATION DU CIRCUIT DU MEDICAMENT

Pharmacie Centrale de Tunisie dans le cadre de la XVIIIème Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

10H30 - 10H50 : Circuit de l'Octroi de l'A.M.M

(Pr. FRADI Ines ; Directeur Général de la Direction de la Pharmacie et du Médicament

10H50 - 11H10 : Le Contrôle du Médicament au Laboratoire National de contrôle des Médicaments (LNCM)

Pr. BEN RAYANA Chiheb ; Directeur Général du LNCM

11H10- 11H30 : Discussion

11H30-11H50 : Expérience de la PCT dans la gestion des Vaccins : depuis la réception jusqu'à la libération

Dr. BOUNJENOU Nesrine ; Direction de l'Unité des Vaccins, Sérums et dérivés sanguins- PCT- Soukra

11H50-12H10 : Gouvernance des Marchés publics dans le secteur de la santé

Dr. Nadia Ben HAMDENE : Présidente de la Cellule de Bonne gouvernance- Cabinet de Mr. Le Ministre de la Santé

12H10-12H30 : Les moyens de lutte contre les contrefaçons. (Médicaments Humains et Vétérinaires)

Pr. TOUMI Amor

12H30-13H00 : Discussion.

Mercredi 2 mars 2016 après midi :

Conférence proposé dans le cadre de la XVIIIème l'Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

THEME : LA CONSOMMATION DU MEDICAMENT EN RAPPORT AVEC L'ASSURANCE MALADIE

Pharmacie Centrale de Tunisie dans le cadre de la XVIIIème Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

14H30 - 14H50 : CNAM et dépenses de Santé

Dr. SELLAMI SlahEddine

14H50-15H10 : Rôle des protocoles thérapeutiques dans la rationalisation des dépenses et la qualité des soins.

S. SAFI / Mr. ZGHAL Khaled : INAS

15H10-15H30 : La Substitution et son rôle dans la rationalisation des dépenses.

Dr. Meriem GUERFALI

15H30-15H50: Discussion.

15H50-16H10: Accessibilité au médicament: Aspects liés à la mondialisation et aux brevets

Pr. Amor TOUMI

16H10-16H30: Discussion.

16H30 - 17H00: Pause-café

Jeudi 3 mars 2016 matin :

Conférence proposé dans le cadre de la XVIIIème l'Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

THEME : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU MEDICAMENT EN AFRIQUE

Pharmacie Centrale de Tunisie dans le cadre de la XVIIIème Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

10H30-10H50 : Politique du médicament ; Vers la couverture des besoins en Médicaments

Pr. KLOUZ Anis ; Directeur de la recherche médicale et Conseiller auprès de Mr. Le Ministre de la Santé

10H50- 11H10 : Industries Pharmaceutiques ; Réalité et perspectives
 Représentant de la CNIP
11H10- 11H30: Discussion.
11H30-11H50 : Vers les médicaments issus de la Biotechnologie ; Enjeux de l'innovation pharmaceutique
 Dr. BOUZOUAYA Nouredine : PDG Du pôle technologique de Sidi Thabet
11H50-12H10 : L'innovation en terme de formes pharmaceutiques
 Pr. BAHRI Senda
12H10-12H30 : Aspects pharmacologiques innovants des Biothérapies
 Pr. DRIDI Mehdi
12H30-13H00 : Discussion.

Jeudi 3 mars 2016 après midi :

Conférence proposé par le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques- Direction Générale des Services Vétérinaires

THEME: « GESTION DE LA QUALITE D'ANALYSES VETERINAIRES : ETAT ACTUEL ET PERSPECTIVES » - « LA QUALITE EST L'AFFAIRE DE TOUS ».

14h30-14h35	Ouverture et mot de bienvenue
Pr. Malek Zrelli (DGSV)	
14h35-14h-50	Apport de la fonction laboratoire dans le domaine vétérinaire
Représentant de l'OIE	
14h50-15h	RELABSA : exemple d'échange et de coopération.
Dr. Riath MANSOURI (FAO)	
15h-15h15	Evaluation du réseau des laboratoires par rapport aux besoins des services vétérinaires
Dr. Amira NACHI MKAOUER (DGSV)	
15h15-15h30	Laboratoires d'analyses : Etat des lieux et vision des vétérinaires privés)
Dr. Raja BEN OSMANE (CNOMVT)	
15H30-15H45	Démarche ISO 17025
Dr. Aida TLETLI (IRVT)	
15H45 – 16H	Les laboratoires de l'ENMV: Passé, Présent et Futur
Dr. OUERTANI Imen (ENMV)	
16 H- 16 H15	Pause café
16H15- 16 H45	Table ronde
16H45- 17 H15	Discussion
17H15- 17H30	Recommandations

Vendredi 4 mars 2016 matin :

Conférence proposé par le Centre de Promotion des Exportations dans le cadre de son Programme 2016 « Les matinales de l'Export »

THEME : SCTEUR DE LA SANTE EN TUNISIE, QUEL POSITIONNEMENT EN AFRIQUE ?

9h00 Accueil et enregistrement des participants
9h30 Mot introductif de **M. Néjib BEN MILED**, Président de la Foire International de Tunis

- 9h35** Mot de bienvenue de **Mme Aziza Htira** Présidente Directrice Générale du CEPEX
- 9h45** Intervention de son Excellence l'Ambassadeur du Soudan en Tunisie
- 9h55** Intervention du représentant du **Ministère de la Santé** : « Les grandes lignes de la stratégie de développement des exportations des services de santé en Tunisie »
- 10h05** Intervention de **M. Boubaker ZAKHAMA**, Président de la Fédération Nationale de la Santé : «Les créneaux porteurs pour se positionner en Afrique dans le secteur de la santé»
- 10h20** Les mesures de soutien au secteur de la santé
- Le PACS, **Mme Lamia ABROUG**
 - TASDIR +, **Mme Chéfia CHALBIA**
- 10h30** Intervention du représentant de la BAD

FOCUS MARCHES

- 10h45** La Côte d'Ivoire
- 10h55** Le-Tchad
- 11H05** Le Soudan
- 11h15** Intervention Tunisair : Programme d'ouverture de nouvelles lignes aériennes sur l'Afrique
- 11h25** **Success-Stories & Témoignages**
- M. Sara MASMOUDI, DG des Laboratoires TERIAK (laboratoire pharmaceutique)
 - M. Khelil Ammar, PDG de Amen Santé M. Ghazi MEJBRI, DG de SMEDI (évacuation sanitaire)
 - M. Riadh Azaiez, AZ Com
 - La formation dans les métiers de la santé (Université centrale)

12h00 Débat

12h30 Clôture

Vendredi 4 mars 2016 après midi :

Conférence proposé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

THEME : LA FORMATION EN SANTE - LE SAVOIR-FAIRE TUNISIEN

14h15 : Accueil & Inscription des participants

Modérateur : Mme Chadia BEN

1^{ere} Séance : Le Savoir-faire de l'Ecole Tunisienne

TURKIA & Mr Brahim BELGACEM

14h30 -14h50

Professeur Chokri HAMOUDA,
Université Tunis El Manar

14h50 -15h10

-Djibouti : Pr. Amine DAGHFOUS -
Organisation Mondiale de la Santé

-Afrique du Sud : Dr Latifa Chébili
Abdelkader - Coopération
Technique

- Niger : Dr Amira Yacoubi -
Médecins Sans Frontières

**Formation Universitaire dans le domaine de la Santé
& Acquisition de compétences**

**Expériences Compétences Tunisiennes de Soins et
d'Enseignement en Afrique**

15h10 -15h30

Mme Leila GUELLOUZ CHELBI,
Université Tunis El Manar

Atouts de l'Ecole Tunisienne : La Qualité

15h30 -15h45

Pause Café

15h45

**2^{ème} Séance : La Maitrise des TIC pour
l'Apprentissage**

Modérateur : Professeur Habib ACHOUR & Professeur
Aziz EL MATRI

15h45 -15h10

Monsieur Ghazi DARGHOUTH,
Institut des Métiers de la Santé -
IMS

Simulateur Haute-Fidélité & Serious Games

16h10 -16h30

Mme Monia TRIKI, Cabinet
International de Formation &
d'Expertise E-Learning – CIFEL

E-learning & Formation Continue

16h30 :

Débat

Présentation Lab Expo Tunisia

2 au 5 mars 2016-Parc des Expositions du Kram –Tunis.

«**Lab Expo Tunisia** » est un événement conçu pour répondre aux besoins qualitatifs et de performance des secteurs de production : sciences de la vie et santé publique, recherche scientifique, biotechnologie, agroalimentaire, environnement, mines et industrie, génie civil, chimie et pétrochimie.

C'est aussi une plateforme de produits et services couvrant entre autres :les Sciences environnementales, les biotechnologies et science de la vie, les mesures et essais, l'instrumentation des laboratoires, l'automatisation et la robotique, l'énergie et la pétrochimie et la nanotechnologie

Les branches d'activités représentées à «**Lab Expo Tunisia** » :

- Matériels et Equipements de laboratoire :
- Matières premières pour laboratoires
- Laboratoires prestataires de services (essais, analyses, métrologie et recherche scientifique)
- Organismes d'accréditation et les organismes d'essais inter-laboratoires et essais d'aptitude
- Services, maintenance et formation

Les visiteurs sont les professionnels des secteurs d'activité intéressés par les centres d'intérêt du salon :

Industries chimique.
Industries agro-alimentaires
Industries pharmaceutiques.
Industries des produits d'hygiène et cosmétiques.
Industries mécaniques et électriques.
Industries pétrolières.
Bâtiment.
Métallurgie.
Agriculture.
Environnement.
Universités et laboratoires publiques.
Recherche et développement.

Cette 3ème édition de LAB EXPO TUNISIA sera organisée parallèlement au Salon Tunisia Health Expo qui couvre l'ensemble du secteur de la santé.

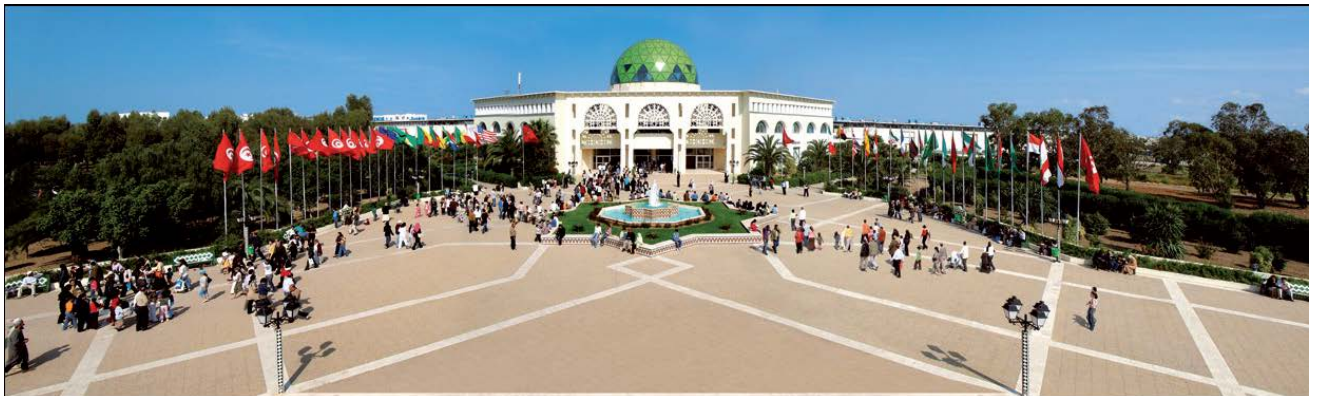
LAB EXPO TUNISIA regroupera 52 entreprises tunisiennes et étrangères. Les pays représentés dans cette manifestation sont : La France, l'Allemagne, l'Espagne et la Turquie.



2 - 5 Mars 2016

www.labexpo.com.tn

PROGRAMME SCIENTIFIQUE



Organisateur :



**SOCIETE DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS S.A.
PARC DES EXPOSITIONS ET CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL
BP N°1 - 2015 LE KRAM - TUNISIE -
TEL : 71973 111 - 71 976 111 - FAX : 71 971 666
Web : www.fkram.com.tn - E-mail : itf.com@fkram.com.tn**

PREMIERE JOURNEE : Jeudi 3 Mars 2016 (Matinée)

PROGRAMME

Date : Jeudi 3 Mars 2016 : Salle Atelier de travail.

- 9h30 – 10h00 :** Enregistrement des participants et accueil café
- 10 h00 – 10h15 :** Allocution de bienvenue de la part de l'organisateur du Salon Lab Expo Tunisia 2016.
- 10h 15 – 10 h 30 :** Le Système National de Métrologie 2016 – 2020
Mme Jihène HAFAIEDH/Mr Mohamed Hédi MIDANI - Agence Nationale de Métrologie (ANM)
- 10 h30 – 10h45 :** La Stratégie Nationale de Métrologie 2016 - 2020
Mme Amira Chaouch/Mr Abderrazek LAOUINI - Agence Nationale de Métrologie (ANM)
- 10h45 – 11h00 :** Anémométrie Normes et Applications
Mr. Mohamed Adel Amri - Centre de Recherche et des Technologies de l'Energie Technopole de Borj Cédria (CERTEn)
- 11 h 15 – 11 h 45 :** **Pause café**
- 11h45 – 12h00 :** Réalisations et perspectives de Tunac
Melle Noura Haddaoui – Conseil National d'Accréditation (TUNAC)
- 12h00 – 12h15 :** L'accréditation au cœur de la métrologie tridimensionnelle (étalonnage-mesure 3D)
Mr Atef Oueslati - Conseil National d'Accréditation (TUNAC)
- 12h15 – 12h30 :** OGM : Les enjeux et perspectives
Mme Sarra RASSAA, Mme Sana JABALLAH, Mr Maher CHAOUECHI, Mme Narjes MHAJBI – Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTAA)
- 12h30 – 13h45 :** Laboratoire Central d'Analyses et d'Essais vers une démarche d'innovation.
Mr Jamel JERY, Melle Raoudha HELLAL et Mr Monacer ZAFZOUF - Laboratoire Central d'Analyses et d'Essais (LCAE)
- 12h45 – 13h00 :** New Generation Sequencing : Nouveautés et perspectives (principales technologies et applications).
Mr. Djamel Saidj - Thermo Fisher

PREMIERE JOURNEE : Jeudi 3 Mars 2016 (Après-midi)

PROGRAMME

Date : Jeudi 3 Mars 2016 (Après-midi) : Salle Atelier de travail

- 15h00- 15h15 :** Simuler les contraintes de transport pour mieux exporter
Mr. Mohamed Ghatghout - Direction Technique Laboratoire de transport et logistique (PACKTEC)
- 15h15 - 15h30 :** Conformité réglementaires des matériaux destinés aux contacts alimentaires
Melle Sayda Belgaied - Direction De Développement Technologique (PACKTEC)
- 15h30 - 16h00 :** La compatibilité électromagnétique (CEM) au cœur de l'évaluation de la conformité et du marquage CE des produits électriques et électroniques – (témoignages d'entreprises)
*Mr. Marouane SBAÏ - Ingénieur Principal
Chef de Service Chargé des Projets
Responsable Laboratoire CEM (CETIME)*
- 16h00- 16 h30 :** **Pause café**
- 16h30 - 16h45 :** Optimisation de la validation dans le milieu pharmaceutique et hospitalier : Méthodes et outils à la réalisation
Mr. Stéphane GUILLAUD - ELLAB
- 16h45 - 17h00 :** Analyses et essais sur le meuble : lutte contre les risques de sécurité et santé
Mr Ahmed Soltani(CETIBA)
- 17h00 - 17h15 :** La recherche et l'innovation dans le secteur des matériaux de construction
Mme Alia Yahia Directrice audit Centre Technique des Matériaux de Construction, du Céramique (CTMCCV)
- 17h15- 17h30 :** Présentation du nouveau laboratoire de réaction au feu installé au sein du CTMCCV.
Mr. Mohamed Ben Aicha - Responsable du laboratoire(CTMCCV)

DEUXIEME JOURNEE : Vendredi 4 Mars 2016 (Matinée)

Thème : *Les innovations scientifiques et technologiques en biotechnologie : de la recherche vers l'industrialisation*

Chef de File : Ilem HASSAIRI - Chef de l'unité de Valorisation des Résultats de la Recherche – *Centre de Biotechnologie de Sfax (CBS)*

Date : Vendredi 4 Mars 2015 (Matin) : Salle Atelier de travail.

PROGRAMME

- 9h30 – 10h00 :** Enregistrement des participants
- 10h00 – 10h20 :** Présentations des activités des laboratoires du CBS et les prestations de service
Pr. Sami SAYADI - Directeur Général du Centre de Biotechnologie de Sfax (CBS).
- 10h20 – 10h40 :** Elimination des métaux lourds par des produits peu coûteux
Pr. Amar MLAYAH- Centre de Recherche et des Technologies des Eaux (CERTE), Technopole de Borj-Cédria.
- 10h40 – 11h00 :** **Pause Café**
- 11h00 – 11h20:** Traitement et valorisation des effluents laitiers par une approche innovante basée sur un procédé hybride
Dr. Ing. Imen KHOUNI - Laboratoire de Traitement des Eaux Usées, Centre de Recherche et des Technologies des Eaux (CERTE), Technopole de Borj-Cédria.
- 11h20 – 11h40:** Bio-ingénierie des enzymes microbiennes en détergences et tannerie
Pr. Bassem JAOUADI - Laboratoire de Biotechnologie Microbiennes et d'Ingénierie des Enzymes (LBMIE, Centre de Biotechnologie de Sfax (CBS).
- 11h40– 12h10 :** *Présentation des activités de la recherche du CNCC et ses prestations de service Dr. Abdessatar TOUMI, directeur Général du Centre National du Cuir et de la Chaussure (CNCC).*

12 h10 – 12h30 : Investigation de la structure spatiale de composés par résonance magnétique nucléaire unie et bidimensionnelle. (RMN-1D ; RMN-2D)

Pr. Mohamed Taieb Ben Dhia - Président de la section locale de RSC à Tunis, Faculté des Sciences de Tunis, Université Tunis El Manar.

La 18ème session de l'Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME)

Lors de sa 17ème session qui s'est tenue du 25 au 27 février 2015 à Cotonou-Bénin, l'Assemblée Générale de l'Association Africaine des Centrales d'Achats des Médicaments Essentiels (ACAME) a décidé de tenir sa 18ème session en Tunisie.

Cet événement sera organisé du 2 au 5 mars 2016 au Parc des Expositions du Kram parallèlement à Tunisia Health Expo.

La Pharmacie Centrale de Tunisie qui représente la Tunisie à l'ACAME et occupe actuellement le poste de vice-président de cette association assure, en collaboration avec la Société des Foires Internationales de Tunis, l'organisation de cette 18ème assemblée générale

L'ACAME regroupe les centrales d'achat de médicaments de 22 pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique Centrale, de l'Océan Indien et du Maghreb et se positionne ainsi comme un outil de renforcement des capacités des systèmes nationaux d'approvisionnement en médicaments.

Son objectif est l'amélioration de l'accessibilité aux médicaments essentiels pour les populations africaines démunies.

Pour des raisons de développement des capacités locales, de rationalisation des circuits de distribution, d'économie d'échelle et également de pérennité, l'ACAME soutient l'utilisation optimale des Centrales d'Achats nationales.

Ceci concerne aussi bien l'approvisionnement en médicaments et consommables, que la prise en charge des programmes contre les maladies prioritaires (VIH Sida, Paludisme, tuberculose).

L'ACAME s'efforce de contribuer à améliorer ou parfaire la performance des Centrales membres et elle s'est ainsi fixée pour missions de développer les échanges d'information et les échanges d'expérience entre ses membres, de favoriser l'organisation de formations pluridisciplinaires et de coordonner la mise en place progressive de travaux communs, comme la présélection des fournisseurs.

Elle envisage également de mener une campagne groupée de promotion du médicament essentiel générique de qualité et de participer activement au combat contre le dangereux marché illicite.

Pays membres de l'ACAME sont

1. BENIN
2. BURKINA FASO
3. BURUNDI
4. CAMEROUN

5. COMORES
6. CONGO BRAZZA
7. COTE D'IVOIRE
8. DJIBOUTI
9. GABON
10. GUINEE BISSAU
11. GUINEE CONAKRY
12. MADAGASCAR
13. MALI
14. MAURITANIE
15. NIGER
16. REP.CENTRAFRICAINE
17. REP.DEM DU CONGO
18. RWANDA
19. SENEGAL
20. TCHAD
21. TOGO
- 22. TUNISIE**

La 18ème session sera accompagnée par la tenue d'un programme de conférences scientifiques qui seront animées par des experts nationaux **(voir programme général des conférences de Tunisia Health Expo)**